



**CHECK AGAINST DELIVERY  
SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**STATEMENT BY  
THE HONOURABLE JIM PRENTICE  
MINISTER OF THE ENVIRONMENT**

**TO THE THEMATIC PANEL ON THE WAY FORWARD IN ACHIEVING  
THE THREE OBJECTIVES OF THE CONVENTION ON BIOLOGICAL DIVERSITY,  
AND THE INTERNATIONALLY AGREED BIODIVERSITY GOALS AND TARGETS**

**NEW YORK, 22 SEPTEMBER 2010**

---

**DÉCLARATION DE  
L'HONORABLE JIM PRENTICE  
MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT**

**AU DÉBAT THÉMATIQUE SUR LA VOIE À  
SUIVRE POUR ATTEINDRE LES TROIS OBJECTIFS DE LA CONVENTION SUR LA  
DIVERSITÉ BIOLOGIQUE AINSI QUE LES BUTS ET OBJECTIFS CONVENUS À  
L'ÉCHELON INTERNATIONAL EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ**

**NEW YORK, LE 22 SEPTEMBRE 2010**

Mr. President, fellow delegates,

A connection to nature comes easily to Canada.

Our achievements are clear for the world to see. For example, we have set aside almost 100 million hectares of land to protect natural habitat and species at risk, and we have set aside 4 million hectares of ocean. Further, since the inception of the Habitat Stewardship Program for Species at Risk, the Government of Canada has contributed over \$100 million to 1853 on-the-ground projects aimed at targeting the recovery of species at risk. We have also grown our national park system by 30% in the past few years. The cornerstone to our commitment is strong and effective enforcement of our environmental and wildlife protection laws.

At this year's G8 Leaders' Summit, we committed to the Muskoka Declaration that underlines the importance of the way forward for progress under the Convention for Biological Diversity. Canada supports a post-2010 framework with ambitious but realistic targets. But we know that governments cannot act alone to meet targets on biodiversity.

The upcoming meeting of the convention provides an ideal opportunity to advance our global commitment to conservation and the sustainable use of biodiversity. I am confident that we can make significant progress.

Monsieur le Président, collègues délégués,

Au Canada, il est naturel d'avoir un lien avec la nature.

Le monde entier peut témoigner de nos réalisations. Le Canada a notamment réservé près de 100 millions d'hectares de terre afin de protéger l'habitat naturel et les espèces en péril, et à ce nombre s'ajoute 4 millions d'hectares d'océan protégés. De plus, depuis la création du programme d'Intendance de l'habitat pour les espèces en péril, le gouvernement du Canada a versé plus de 100 millions de dollars à 1 853 projets sur le terrain visant à cibler le rétablissement des espèces en péril. Nous avons également élargi notre réseau de parcs nationaux, lequel s'est accru de 30 % au cours des dernières années. L'application rigoureuse et efficace des lois canadiennes en matière de protection de la faune et de l'environnement constitue la pierre angulaire de notre engagement.

Au Sommet des dirigeants du G8 de cette année, nous nous sommes engagés à l'égard de la déclaration de Muskoka qui souligne l'importance d'aller de l'avant en matière de progrès conformément à la Convention sur la diversité biologique. Le Canada appuie un cadre pour la période d'après 2010 en visant des objectifs à la fois ambitieux et réalistes. Mais nous savons que les gouvernements ne peuvent agir seuls s'ils veulent atteindre les objectifs relatifs à la biodiversité.